

Convocation  
du  
Conseil Communal

---

M .....

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12, L1122-13 (85, 86 et 87 de la nouvelle loi communale), nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu **le 10 avril 2008 à 20 heures**, à la Maison Communale.

**Ordre du jour**

**SEANCE PUBLIQUE**

Remise officielle de l'acte d'adhésion à la Charte Communale de l'Intégration de la Personne Handicapée

- 1° Compte 2007.
- 2° Veille informative en matière de Programme européens : Assistance administrative et technique  
Convention avec BEP.
- 3° F.E. Niverlée : Compte 2007.
- 4° Budget 2008 : Communication de la décision de l'Autorité de Tutelle.
- 5° Décision sur relocation chasses en 2009 : Modification.
- 6° Demande acquisition escalier ancien cimetière Vaucelles : Accord définitif et fixation du prix de vente.
- 7° FOYER CULTUREL de Doische asbl : Contrat programme 2009-2012  
Participation financière communale  
Axes prioritaires de politique culturelle développés par le Centre Culturel.
- 8° Marche de fourniture d'un tracteur (lot 1) et d'un bras faucheur (lot 2) : Approbation du projet et du cahier spécial des charges – Choix du mode de passation du marché : procédure appel d'offres général – Décision.
- 9° Approbation PV de la séance précédente du Conseil Communal.

**HUIS CLOS**

- 10° Ratification délibération du Collège Communal du 3/03/2008 désignant à titre temporaire à raison d'un temps plein Mademoiselle Laurence GUION, Institutrice maternelle, en remplacement de Madame Christelle PAULET, en congé de maladie.
- 11° Ratification délibération du Collège Communal du 4/03/2008 désignant à titre temporaire à raison d'un temps plein Mademoiselle Cindy DEFOSSET, Institutrice primaire, en remplacement de Madame Pauline MAREE, en congé de maladie.

Par le Collège,

La Secrétaire,  
M-P. FAYS.

Le Bourgmestre ff  
P. BELOT.

Mr le Receveur se tiendra à la disposition des conseillers communaux pour la consultation des pièces du compte les lundi 07 et mercredi 09 avril 2008 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.

A l'issue de la séance du Conseil Communal, Monsieur le Bourgmestre remettra à Monsieur MARBAIX Alex le brevet de LAUREAT DU TRAVAIL dans le secteur « Production animale »